



**LIGUE DE HOCKEY**  
**CRÉATIONS**  
**DYNAMIQUES**

**Manuel des procédures - Saison 2017-2018**

# **MANUEL DES PROCÉDURES**

## **LIGUE DE HOCKEY CRÉATIONS DYNAMIQUES**

### **1. SITE INTERNET**

Le site internet de la Ligue de hockey Créations dynamiques de l'Abitibi-Témiscamingue (LHCD) est utilisé comme le pivot des opérations. C'est par ce site que tout passe durant la saison régulière, que ce soit pour les changements de match, l'information sur les avis de sanction, l'horaire de la saison, les résultats, etc... Tout passe par le site internet.

<http://www.liguehat.ca>

### **2. RÈGLEMENTS DE LIGUE**

Nous vous invitons à télécharger les règlements de ligue disponibles sur le site internet et en prendre connaissance pour le début de la saison régulière.

### **3. HORAIRES DE LA SAISON RÉGULIÈRE**

Les horaires de la saison régulière sont disponibles en tout temps sur notre site internet. De façon volontaire, nous ne remettons pas l'horaire en version papier, car les changements sont trop fréquents, ce qui augmenterait du même la possibilité de véhiculer des informations inexactes. Nous vous suggérons de toujours imprimer une version à jour au moment de partir en tournoi pour insérer dans votre cartable.

Il existe une façon de voir seulement votre cédule d'équipe. Il s'agit de sélectionner l'option «Équipes» dans le menu horizontal, et d'ensuite sélectionner les options «Saison régulière 2017-2018» et par exemple «Atome B». Vous verrez alors votre équipe apparaître dans la page avec les autres. Veuillez appuyer sur le bouton «Fiche complète» et ensuite sauvegarder la page dans vos favoris.

### **4. CHANGEMENTS DE MATCH**

Pour diverses raisons, des changements à l'horaire surviendront en cours de saison. Toute la coordination des changements de match doit se faire via votre gouverneur d'association, qui relaie ensuite les informations au responsable de la ligue.

### **5. PROCÉDURES D'AVANT-MATCH**

Nous amorçons cette saison une première saison avec le logiciel de Shark Media sport qui permet une gestion informatique de toutes les statistiques et données de ligue. Tous les matchs seront marqués sur un ordinateur portable à partir du banc des pénalités.

Par conséquent, ce système fait en sorte que nous n'utilisons pas la feuille de pointage version papier de Hockey Québec, sauf en de très rares cas d'exception. Exemple : plateau secondaire peu utilisé sans WIFI.

Chaque équipe se voit donc remettre en début de saison un calepin d'alignement et doit y remplir son alignement avant chaque match. Cette feuille doit être soumise au webmarqueur(se) quinze minutes avant chaque match, question de lui permettre de mettre à jour ses données dans le système en vue du match (ex : gardien partant, ajout de joueurs affiliés, etc...).

Voici les inscriptions à respecter sur la feuille d'alignement pour cette étape :

- Date
- Numéro de match
- Identification de l'équipe
- Division et classe
- **Encerclement du numéro du gardien partant (IMPORTANT!)**
- Mention « JA » pour un joueur affilié
- Mention « C » et « A » pour identifier le capitaine et ses assistants
- Indication des joueurs suspendus dans la case réservée à cet effet
- Inscrire un joueur régulier absent mais rayer son nom d'un trait
- Inscrire un membre de personnel d'encadrement absent mais rayer son nom d'un trait

*Note : Il est permis d'utiliser les étiquettes sur cette feuille d'alignement.*

## 6. ÉMISSION DES FEUILLES DE POINTAGE

En saison régulière, toutes les feuilles de pointage seront imprimables à partir du site web de la ligue, dans la section du sommaire de match. Les gérant(e)s ne doivent donc pas s'attendre à recevoir une copie rose après les matchs, sauf pour les matchs qui seront marqués sans l'ordinateur.

**IMPORTANT! Par mesure préventive, nous demandons donc à chaque gérant de toujours avoir une COPIE VIERGE DE FEUILLE DE POINTAGE dans sa sacoche noire d'équipe fournie par Hockey Québec.**

## 7. BOTTIN DE LIGUE

Le bottin de ligue ne sera plus produit. Pour obtenir les coordonnées pour une équipe spécifique, nous vous invitons à consulter la section «Équipes» du menu horizontal sur le site web de la ligue. On peut y trouver les informations sur toutes les équipes en choisissant la catégorie et la saison désirée.

## 8. CHANGEMENTS SUR FEUILLES DE MATCH

Inévitablement, des erreurs se produiront sur vos feuilles de pointage en cours de saison. Nous sommes disposés à faire des correctifs, mais sur les **buts seulement**, et non les mentions d'aide. Le tout, sous

réserve d'approbation finale du coordonnateur de ligue. Deux formulaires de changement (buts et gardiens) sont disponibles à cet effet sur notre site web. Seules les demandes en provenance du gérant ou de la gérante sont acceptées, et obligatoirement sur le formulaire officiel.

Voici les changements qui peuvent être apportés :

- But
- Suppression ou ajout d'un joueur omis par le marqueur
- Modification à la case des suspensions

## **9. UTILISATION DE JOUEURS AFFILIÉS**

Il est fortement suggéré d'aviser d'avance votre gouverneur d'association par courriel de la première utilisation d'un joueur affilié, afin de créer celui-ci dans notre base de données informatique.

Nous vous rappelons par le fait même que l'utilisation des joueurs affiliés ne peut se faire qu'en cas d'absence d'un joueur régulier (blessure, suspension ou autre). Vous ne pouvez donc jamais excéder le nombre de joueurs signés comme réguliers dans votre alignement pour un match. Exemple : vous avez 15 joueurs et 2 gardiens signés pour la saison en cours, donc vous ne pouvez jamais jouer avec plus de 15 joueurs et 1 ou 2 gardiens si vous utilisez des affiliés.

## **10. TENUE DE MATCHS HORS-CONCOURS**

Chaque équipe désirant organiser un match hors-concours doit obligatoirement signaler le tout sur le site internet de la ligue sur le formulaire électronique à cet effet, à des fins d'assurance.

Voici le lien direct :

[Signalement de match hors-concours \(veuillez cliquer\)](#)

L'équipe doit obligatoirement transmettre la feuille de pointage à la première occasion au coordonnateur de ligue par courriel : [isabelle.godbout@hockeyat.ca](mailto:isabelle.godbout@hockeyat.ca).

## **11. PERMIS DE TOURNOIS**

Depuis la saison 2010-2011, les permis de tournoi ne seront plus requis pour les tournois à l'intérieur de la région. Les permis vous seront acheminés pour vos tournois à l'extérieur, dès que votre association nous aura relayé sa requête à cet effet.

Les équipes désirant s'inscrire à un tournoi et/ou matchs hors-concours en Ontario ou hors-Québec doivent toutefois en faire la demande et retourner le tout à son gouverneur d'association.

[http://gsh-blanc.com/data/hockeyat/fichiers/permis\\_voyage\\_hc\\_fr\\_en.pdf](http://gsh-blanc.com/data/hockeyat/fichiers/permis_voyage_hc_fr_en.pdf)

Votre cartable d'équipe doit donc comprendre votre formulaire d'enregistrement d'équipe (avec signatures), une copie de votre calendrier de ligue à jour, les cinq dernières feuilles de pointage en incluant les matchs hors-concours s'il y a lieu, et le permis de tournoi s'il s'agit d'une sortie à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue

## 12. CHAMPIONNATS RÉGIONAUX & INTERRÉGIONAUX

**COUPE CRÉATIONS DYNAMIQUES**  
(RÉGIONAUX)

**Classe A** : 15 au 18 mars 2018 (villes à déterminer)

**Classe B** : 25 au 25 mars 2018 (villes à déterminer)

**CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX :**

5 au 8 avril – Laval-Montréal

## 13. AUTORISATION DE LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

À chaque automne, une majorité d'équipes partent en campagne de financement aux fins du budget d'équipe. Nous vous rappelons qu'il vous est toujours fortement recommandé de déclarer votre activité sur le formulaire officiel de Hockey Abitibi-Témiscamingue. Cela permet à tous de bénéficier de la couverture d'assurances de Hockey Canada pendant les activités servant à amasser du financement. Le formulaire est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous.

[http://gsh-blanc.com/data/hockeyat/fichiers/25\\_formulaire\\_activites\\_financement\\_hat.pdf](http://gsh-blanc.com/data/hockeyat/fichiers/25_formulaire_activites_financement_hat.pdf)

### LE COMITÉ DE GESTION DE LIGUE

#### **Commissaire**

M. Claude Bordeleau

Courriel : [claud.bordeleau@hockeyat.ca](mailto:claud.bordeleau@hockeyat.ca)

#### **Coordonnatrice**

Mme Isabelle Godbout

Courriel : [isabelle.godbout@hockeyat.ca](mailto:isabelle.godbout@hockeyat.ca)

### **LES GOUVERNEURS**

Amos

Mme Joane Savoie

Courriel : [hockeymineur.amos@cableamos.com](mailto:hockeymineur.amos@cableamos.com)

La Sarre

M. Marco Desforges

Courriel : [ahmlasarre@gmail.com](mailto:ahmlasarre@gmail.com)

Lebel-sur-Quévillon

Mme Joanie L'Heureux

Courriel : [jo\\_anie77@hotmail.com](mailto:jo_anie77@hotmail.com)

Matagami

Mme Stéphanie Boisvert

Courriel : [trevsiob@hotmail.ca](mailto:trevsiob@hotmail.ca)

Rouyn-Noranda

Mme Cécile Guinet

Courriel : [info@ahmrn.com](mailto:info@ahmrn.com)

Témiscamingue

M. Guy Falardeau

Courriel : [ahmtemis@ahmtemis.qc.ca](mailto:ahmtemis@ahmtemis.qc.ca)

Val-d'Or

Mme Amélie Parker

Courriel : [ahmvd@cablevision.qc.ca](mailto:ahmvd@cablevision.qc.ca)